

# BULLETIN

## DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

<p>Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 :</p> <p>Pour la Suisse, fr. 4.</p> <p>Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.</p>	<p>L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.</p>	<p>Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 :</p> <p>Allemagne, fr. 5<sup>»</sup>30. — Amérique, fr. 8. — Angleterre, fr. 6<sup>»</sup>60. — Belgique, fr. 5<sup>»</sup>30. — Espagne, 6<sup>»</sup>60. — France, fr. 20. — Hollande, fr. 6<sup>»</sup>10. — Italie, fr. 4<sup>»</sup>80.</p>
--	--	---

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 26 OCTOBRE 1873.

Nous croyons nécessaire de revenir encore une fois sur une question au moyen de laquelle certains charlatans politiques cherchent à séduire le prolétariat parisien : il s'agit d'une alliance des bonapartistes avec les ouvriers, sous prétexte de maintenir l'intégrité des institutions démocratiques.

On appelle cela l'*union de tous les fils de la Révolution*; et cette union doit être dirigée contre toute tentative de rébellion à l'encontre du droit moderne basé sur le suffrage universel.

Les bonapartistes, des fils de la Révolution! Voilà ce qu'on ose dire sérieusement à des ouvriers parisiens, à ceux qui ont fait la Commune! Et à ces mêmes ouvriers, trois fois fusillés par les élus du suffrage universel, en prairial 1795, en juin 1848 et en mai 1871, on vient parler de la sainteté du suffrage universel, base du droit moderne!

Pour gober de pareilles balivernes, il faudrait vraiment que les travailleurs français en fussent arrivés au même degré d'idiotisme que les classes dites dirigeantes. De longues et douloureuses expériences leur ont parfaitement démontré que le suffrage universel et la liberté sont deux choses fort différentes; et que c'est précisément alors que le peuple est proclamé souverain et majeur par ses maîtres, que sa servitude réelle est la plus grande.

« Depuis vingt-cinq ans que les urnes sont debout en France sur les cadavres des insurgés de Février, qu'en est-il sorti? Quel avantage le prolétariat français a-t-il retiré de son activité électorale, de son empressement à faire, à chaque scrutin, « acte de souveraineté? »

« Serait-ce une élévation des salaires, moins

de faim, de froid à la maison, l'existence matérielle plus facile? La statistique répond : la moyenne des salaires est par an de fr. 743 pour les tailleurs (hommes), de 306 fr. pour les tailleurs (femmes); de 568 fr. pour les cordonniers (hommes), de 262 fr. pour les cordonniers (femmes), etc.

» Serait-ce une diminution des heures de travail, le temps de s'appartenir, de s'instruire, de vivre en un mot? serait-ce au moins plus de latitude pour se mouvoir, pour associer ses efforts, pour travailler à son affranchissement? Qu'on se rappelle la loi d'hier contre l'Association internationale des travailleurs ou toute autre association poursuivant le même but, c'est-à-dire la suppression de l'esclavage blanc, la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme.

» La vérité est que le travailleur d'aujourd'hui, après vingt-cinq années de vote, après une élection présidentielle, trois élections législatives républicaines, trois plébiscites, quatre élections législatives impériales, et je ne sais combien d'élections municipales et départementales, n'est ni plus libre, ni plus près de l'être que le travailleur de 1847. En proie à la même misère, il a devant lui les mêmes obstacles. La révolution électorale du 24 février n'a pas eu d'effet pour lui.

» Et il ne pouvait pas en être autrement.

» Dans les conditions sociales actuelles, avec l'*inégalité économique* qui existe, l'*égalité politique*, comme l'*égalité civile*, est un non-sens. Les *droits* n'ont une valeur, ne représentent réellement quelque chose, que pour ceux qui ont les *moyens* de les faire valoir. Que m'importe le droit de voir si je n'ai pas d'yeux, le droit d'aller et de venir, si je n'ai pas de jambes! Or la classe ouvrière, socialement parlant, n'a ni jambes ni yeux. Elle manque des *moyens*, sans lesquels les droits sont autant de mensonges.

» De là l'impuissance du suffrage universel,

lequel, loin d'aider à l'émancipation matérielle et morale des serfs du capital, n'a pu et ne peut que l'entraver.

» A l'époque du cens, la bourgeoisie était un état-major sans armée. Le suffrage universel lui a fourni cette armée électorale dont elle avait besoin pour se maintenir au pouvoir. »

Ces quelques lignes d'un international français, Jules Guesde, résument parfaitement, selon nous, le jugement que portent aujourd'hui sur le suffrage universel tous les révolutionnaires.

\* \*

A l'occasion précisément du sujet qui nous occupe, un autre membre de l'Internationale, le citoyen Lefrançais, vient de publier une brochure dans laquelle il caractérise en ces termes cette incroyable alliance entre le bonapartisme et le prolétariat, prônée par la rédaction de l'*Avenir national*, journal prétendu socialiste de Paris :

« Quoiqu'en dise l'*Avenir national*, son projet de traité n'est en somme, et cela n'est pas difficile à deviner, qu'une coalition dont le but est de reconstituer un nouvel empire — libéral, si l'on veut, — mais empire, c'est-à-dire un nouvel escamotage de la Révolution que l'on prétend garantir.

» Métier de dupes ou de fripons; il n'y a pas de choix.

» Les prolétaires doivent savoir à quoi s'en tenir sur la sincérité des prétendus socialistes qui, sous la conduite de M. Portalis, prétendent les mener de nouveau dans ce traquenard.

» Ces faiseurs se sont trop pressés, et nous l'espérons bien, en seront pour leur honteuse combinaison.

» Qu'importe en effet que, pour le succès de cette turpitude, ils invoquent le salut de la Révolution ?

» En quoi, nous le demandons, la Révolution est-elle engagée dans les intrigues politiques qui vont se dérouler à Versailles ?

» En quoi même la conservation ou la chute de la République conservatrice Thiers-Gambetta importe-t-elle à l'avenir du prolétariat ?

» La République, la vraie, la seule qui eût pu permettre aux travailleurs de résoudre eux-mêmes le problème de leur affranchissement, la République a été tuée par le dernier coup de feu tiré contre les défenseurs de la Commune le 28 mai 1871.

» Et sa mort a été saluée le soir même par les applaudissements des deux gauches à Versailles, il ne faut pas l'oublier. »

En effet, et il est essentiel de bien l'indiquer; si le parti socialiste ne peut accepter d'alliance avec les bonapartistes, il ne peut pas davantage se faire, sous prétexte de république, l'allié des radicaux; et si nous repoussons Bonaparte, cela ne veut pas dire que nous devons accepter Gambetta. C'est ce qu'a marqué le citoyen Lefrançais en quelques lignes que nous nous approprions, et

où sont caractérisées l'impuissance et la sottise du parti radical :

« Telle est, dit-il, la situation méritée du parti radical, que, quelle que soit l'issue de la crise actuelle, sa mort est assurée et qu'on en peut déjà sonner l'hallali.

» Ou, en effet, la majorité décidera le rétablissement de M. de Chambord sur le trône de ses pères, et les républicains n'auront qu'à se retirer promptement, sans même tenter une résistance qui n'est d'ailleurs pas dans leur tempérament et qui serait la négation de leur pieuse admiration pour le système parlementaire.

» Ou le centre gauche aura le dessus; c'est alors la rentrée de M. Thiers au pouvoir, et les radicaux en seront de nouveau réduits à lécher les bottes du petit sauveur.

» Ou enfin les bonapartistes, gens de sac et de corde, qui tiennent en partie dans leurs mains l'armée, la police et l'administration, essaieront d'un coup de force qui pourrait bien réussir, et c'est à coups de cravache que M. Gambetta et ses amis seront reconduits à la frontière.

» Ils ne sont pas assez à craindre pour qu'on les honore du sort glorieux des martyrs de la Commune.

» Donc et sauf erreur invraisemblable, le parti républicain nous semble près de sa fin, et de même que cela se pratiquait autrefois sous la monarchie, nous nous écrierons volontiers : Le parti républicain est mort! Vive la Révolution! »

## Nouvelles de l'Extérieur.

### France.

Nous approchons du dénouement de la comédie. La proposition de décerner la couronne au comte de Chambord, proposition qui sera présentée à l'assemblée de Versailles dès la première séance de rentrée, a été formulée en ces termes par les représentants de la droite et du centre droit :

« La monarchie nationale, héréditaire et constitutionnelle est déclarée le gouvernement de la France. En conséquence le comte de Chambord est appelé au trône. »

Les monarchistes se tiennent pour assurés de réunir au moins quatre cents voix sur cette proposition. La gauche, de son côté, prétend être certaine de la majorité; toutefois le procès verbal de sa réunion de mardi contient à cet égard quelques restrictions, destinées à pallier sa défaite probable. « Il ressort du travail minutieux auquel s'est livré le bureau, dit le procès-verbal, qu'une majorité certaine est acquise contre la monarchie. Cette majorité ne pourrait être déplacée qu'à la double condition évidemment irréalisable (*très réalisable au contraire!*) que tous les députés actuellement indécis passeraient dans le camp de la fusion, et qu'un certain nombre de ceux qui ont pris des engagements formels manqueraient à leur parole. »

Il paraît qu'on prépare une révélation destinée à

édifier les républicains crédules sur la loyauté de l'honnête M. Thiers. Cet histrion politique se serait engagé en février 1871, à Bordeaux, envers des membres de la droite, à rétablir la monarchie dans le délai d'un an. Le procès-verbal constatant cet engagement, et revêtu des signatures les plus autorisées, va être publié.

On lit dans la *Tagwacht*, au sujet du procès Bazaine, ces appréciations auxquelles nous nous associons pleinement :

« Le *Volksstaat* appelle avec raison le procès Bazaine le nuage protecteur derrière lequel les faiseurs de monarchie préparent leurs projets. Ils ont réussi à attirer momentanément toute l'attention publique sur cette affaire, qui offre beaucoup plus de mise en scène que de sérieux. Le rapport du général Rivière, il est vrai, relève contre Bazaine des accusations qui devraient l'envoyer à la mort ; mais on ne procède pas si sévèrement envers les généraux bonapartistes. Du reste, ces révélations font perdre beaucoup de leur prestige aux glorieuses victoires allemandes, au talent stratégique des fameux généraux prussiens, et à l'intervention de la Providence ; car lorsqu'un traître coopère aux victoires de l'ennemi en paralysant, puis en livrant la nombreuse et vaillante armée qu'il avait mission de commander, la protection du bon Dieu devient superflue, et les flots de sang qu'on fait verser ne sont destinés qu'à dissimuler la comédie.

Tout le monde sait, et la chose a été prouvée de la façon la plus irréfutable, que Trochu a livré Paris tout comme Bazaine a livré Metz. Pourquoi arrête-t-on l'un et laisse-t-on courir l'autre ? Ah ! c'est que si Trochu a trahi la patrie, il a en même temps sauvé la société, et l'un compense l'autre. Si Bazaine avait eu l'occasion de massacrer 50,000 socialistes, il n'aurait jamais passé en Conseil de guerre. »

### Espagne.

Les ouvriers d'Alcoy écrivent à la Commission fédérale espagnole qu'ils ont appris avec beaucoup de satisfaction le vote du Congrès général de Genève, par lequel l'Internationale tout entière s'est rendue solidaire de leurs actes.

La fédération locale de Barcelone a tenu le 11 courant un grand meeting, dans lequel son délégué au Congrès de Genève, le compagnon Farga Pellicer, a rendu compte des délibérations de ce Congrès. L'assemblée a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions votées par le Congrès général.

L'union des ouvriers noographes a tenu le 11 courant un Congrès à Alcoy.

La fédération des ouvriers sur chanvre a tenu de son côté un Congrès à Valls (Catalogne) le 18 courant.

On sait que dans les premières semaines de la république espagnole, le gouvernement, voulant se rendre populaire, avait concédé aux ouvriers, dans plusieurs villes, des locaux pour leurs assemblées. C'est ainsi que l'Internationale à Barcelone est logée, depuis la

chûte d'Amédée, dans l'ancien couvent de San Felipe Néri. Mais ces gracieusetés gouvernementales n'ayant pas réussi à capter l'affection des travailleurs, M. Castelar commence à reprendre ce qu'avait donné M. Figueras. A Cadix, le gouvernement vient de faire évacuer le local occupé par les sociétés ouvrières, pour y installer une école de petites filles sous l'invocation de la *Vierge du Rosaire* !

A Ubeda, le compagnon F. Armijo, secrétaire de la section des chapeliers, a été emprisonné et mis au secret, sans motif et sans aucune formalité judiciaire, par les agents de la république fédérale. — Du temps de Sagasta on ne voyait pas de choses semblables.

### Belgique.

Les journaux belges de cette semaine ne donnent pas de nouveaux détails sur la grève des mécaniciens du Centre Hainaut. Nous voyons seulement par une annonce insérée dans l'*Internationale* de dimanche dernier, que le 19 courant a dû avoir lieu un Congrès de toutes les sections de la fédération du Centre, pour recevoir la reddition des comptes de la grève jusqu'à ce jour. Nous espérons pouvoir donner la semaine prochaine d'autres nouvelles.

L'association des cordonniers d'Anvers a adressé un appel à toutes les sociétés de cordonniers de la Belgique, pour les inviter à se faire représenter à un Congrès qui aurait pour but de fonder une fédération régionale des cordonniers. Voici le texte de cet appel :

#### Compagnons,

Par les soins de l'association des cordonniers d'Anvers, il sera tenu, les Samedi 1<sup>er</sup> et Dimanche 2 Novembre 1873, un CONGRÈS ayant pour but de rechercher les moyens d'améliorer la condition des ouvriers cordonniers.

Ce Congrès aura lieu au St-Sébastien, poids public.

A l'ordre du jour figurent les questions suivantes :

- 1<sup>o</sup> Salaire et grèves ;
- 2<sup>o</sup> Des dix heures de travail et de la suppression du travail du dimanche ;
- 3<sup>o</sup> Des maladies qui résultent du travail excessif et de la mortalité prématurée des cordonniers ;
- 4<sup>o</sup> Institution libre d'une caisse de secours en cas de maladie, pour favoriser ceux qui doivent se déplacer ;
- 5<sup>o</sup> Institution d'un bureau de placement pour les ouvriers sans travail ;
- 6<sup>o</sup> De la réglementation et du soutien des apprentis ;
- 7<sup>o</sup> Constitution définitive de la Fédération des ouvriers cordonniers ;
- 8<sup>o</sup> De l'organe de la Fédération ;
- 9<sup>o</sup> De la suppression du travail dans les prisons.

Les groupes qui croiraient devoir ajouter des questions à cet ordre du jour, sont amicalement priés de les adresser, par lettre, au secrétaire de l'association.

Anvers, le 14 septembre 1873.

Le secrétaire correspondant,  
H. DIELS, Marché au Seigle, 25, à Anvers.

La grève des tisserands de l'établissement Lejeune Vincent, à Dison près Verviers, continue toujours. Le fabricant n'a pas réussi à se procurer de nouveaux ouvriers, et même il a dû congédier une partie de ceux qu'il avait embauchés, parce qu'ils travaillaient trop mal. « Celui qui a travaillé le mieux d'entre eux, dit le *Mirabeau*, n'a eu pour frais de nettoyage que 13 fr. et des centimes, ainsi jugez des autres. Du temps où tous les métiers étaient occupés, c'est-à-dire avant la grève, il n'y avait qu'une douzaine de femmes pour le nettoyage des pièces ; maintenant, la moitié des métiers sont inoccupés et une vingtaine de femmes sont employées pour réparer les fautes de ces tisserands à nez rouge. »

Le ministre de la guerre en Belgique a récemment envoyé une circulaire aux généraux commandant les trois divisions territoriales, pour leur annoncer que dans le cas où les ouvriers employés au chemin de fer national feraient grève, ils devraient tenir des soldats à la disposition de l'administration pour remplacer immédiatement les grévistes. Voici du reste le texte de ce document :

« Dans la situation actuelle de l'industrie, le recrutement au chemin de fer de l'Etat se fait dans des conditions difficiles et relativement onéreuses ! Les désertions y sont nombreuses, bien que l'administration, à l'exemple de l'industrie privée, ait successivement élevé le niveau des salaires ; mais il est des limites que l'administration ne peut franchir et des exigences auxquelles elle ne peut raisonnablement souscrire.

» Le railway national compte près de 20,000 ouvriers ; la pensée que l'administration peut à un moment donné, être inopinément privée du concours d'une partie plus ou moins notable de ce personnel, préoccupe très-sérieusement le Département des travaux publics. Il convient de prévoir, non-seulement l'éventualité d'une grève qui priverait subitement une station importante de tout son personnel ouvrier, mais encore la nécessité d'augmenter, sur l'heure, le personnel, en cas d'inondation ou de tout autre événement imprévu.

» C'est en vue de parer à cette éventualité que je vous prie, Messieurs, de donner des ordres pour que, le cas échéant, l'administration des chemins de fer de l'Etat puisse, sur réquisition d'urgence à adresser au commandant de la place, disposer d'un certain nombre de soldats de la garnison la plus voisine, pour assurer, au moins provisoirement, le service d'une ou de plusieurs stations, où le travail serait momentanément entravé ou interrompu.

» Le taux des indemnités à allouer par l'administration des chemins de fer de l'Etat, aux soldats, caporaux et sous-officiers qu'elle emploierait éventuellement serait, pour les cinq premiers jours de prestation, et par jour, 2 fr. au soldat, 3 fr. au caporal et 4 fr. au sous-officier. A partir du sixième jour, ces indemnités seraient réduites à 1 fr. 60, 2,40 et 3,20, taux auxquels elles resteraient fixées pendant tout le temps de présence ultérieure.

» La mesure dont il s'agit suffira pour prévenir, dans

la plupart des cas, les actes concertés de mauvais vouloir et les exigences non justifiées.

» D'un autre côté, lorsque l'armée mobilisée devra intervenir dans le service d'un chemin de fer, l'expérience pratique que la troupe aura pu acquérir, en temps de paix, lui sera fort utile. »

Les mesures indiquées dans cette circulaire ont déjà été mises à exécution. Il a quinze jours, les ouvriers de la station des Guillemins, à Liège, demandèrent une augmentation de salaire. Sur le refus de l'administration, les ouvriers quittèrent le travail, et ils furent immédiatement remplacés par une douzaine de soldats.

### Allemagne.

L'empereur d'Allemagne et le pape ont échangé dernièrement des lettres fort amusantes ; ces deux augustes personnages y parlent des droits qu'ils tiennent de la Providence, et se font mutuellement quantité de mauvais compliments entremêlés de bénédictions et de vœux bien sincères pour leur santé réciproque. Ce qui ressort clairement de cette comédie, c'est que le mouvement vieux-catholique dont on fait tant de bruit est expressément patronné par le gouvernement allemand, et que les ecclésiastiques prétendus libéraux sont des pantins entre les mains de Bismarck. C'est la seconde fois que l'Allemagne, sous prétexte de réforme religieuse, enraie le grand mouvement d'affranchissement de l'esprit humain : la première fois avec Luther au 16<sup>e</sup> siècle, et aujourd'hui avec l'évêque Reinkens.

### Fédération jurassienne.

La section de la Chaux-de-Fonds a fait un second et un troisième versement pour la grève du Centre-Hainaut, soit fr. 57, dont fr. 21 provenant de l'atelier Cordier, et fr. 10 d'un groupe de républicains français.

La souscription pour le même objet, dans la section de Neuchâtel, s'élève jusqu'à ce moment à fr. 73»50. En voici le détail : De 4 Parisiennes, fr. 10 ; du compagnon D., 50 c. (ces fr. 10»50 ont été remis au Comité fédéral, et la souscription des Parisiennes a déjà été mentionnée au *Bulletin*) ; du compagnon B...y, fr. 10 ; de la société allemande, fr. 10 ; d'un atelier de graveurs, fr. 3 ; du compagnon V. D. A., fr. 10 ; des ouvriers de la fabrique de télégraphes, fr. 20 ; du compagnon R., à Berne, fr. 1 ; du compagnon G., à Cernier, 50 c. ; produit de diverses collectes, fr. 9»50.

La Comité fédéral a reçu fr. 25 d'une section d'Alsace pour le même objet. De plus, de B. H., fils, au Locle, fr. 5 ; de Z. R. à B., fr. 2.

Vient de paraître :

RÉPUBLIQUE ET RÉVOLUTION,

*De l'attitude à prendre par le prolétariat français en présence des partis politiques*, par G. Lefrançais, membre de la Commune de Paris. — Prix ; 50 cent. Genève. En vente chez tous les libraires.

On peut aussi se procurer cette brochure auprès de la rédaction du *Bulletin*, et nous engageons vivement tous les socialistes à en faire l'acquisition.